



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6550>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-6550**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Correspondant : MME DALMAS Karine, Directeur

Adresse : 390, avenue des Lices, CS 41303, 83076 TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0483950569

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La gestion du parc de bornes de recharge électrique pour véhicules électriques du Conseil départemental du Var et les prestations associées

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Ce marché se décompose comme suit : Diagnostic du parc existant des bornes de recharge du Département Une évaluation détaillée des bornes actuelles sera réalisée. Le Département fournira une liste des bornes existantes (annexe 1 du présent document), et le candidat devra vérifier chaque borne, effectuer un diagnostic et établir un rapport complet, incluant la capacité de chaque borne à communiquer et la liste des accessoires nécessaires à la mise en conformité. Mise en conformité des bornes à la suite du diagnostic Suite aux diagnostics, le titulaire devra rendre les bornes communicantes en installant les pièces nécessaires et les logiciels adéquats, assurant ainsi leur intégration dans un système de gestion centralisé. Outil de supervision, pilotage et suivi La mise en place d'une plateforme de supervision centralisée permettra de surveiller, piloter et suivre en temps réel l'état et la performance des bornes de recharge. Cet outil inclura des fonctionnalités tel que suit : - Le nombre de kWh délivrés par borne ; - La planification et la disponibilité des bornes installées ; - La géolocalisation des points de charge ; - Les alertes en cas de panne ; - L'état des bornes et leurs dates de révision ; - L'activation et la désactivation à distance de points de charge ; - La gestion des droits d'accès ; - La consommation par véhicule ; - Les alertes en cas

d'anomalies (dépassement, etc.) - Une activation avec les badges attirés à chaque véhicule par plaque d'immatriculation. Maintenance corrective des bornes de recharge Une maintenance corrective sera mise en place pour garantir le bon fonctionnement et la durabilité des bornes

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La valeur estimée est de : Lot unique : 50 520 euros HT Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Montant minimum sur la durée du marché : 5 000 euros HT Montant maximum sur la durée du marché : 85 000 euros HT

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/04/2025 et jusqu'au 31/03/2027

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations apprécié sur la base du devis quantitatif estimatif : 50%
- Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique fourni par le candidat : 40%
- Critère environnemental : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/02/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20250110

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Valeur estimée hors TVA : entre 5 000,00 euro(s) et 85 000,00 euro (s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 18 févr. 2025 Lieu : TOULON Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des

recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Il sera conclu un marché mono-attributaire à bons de commande conformément aux articles R . 2162-1. à R. 2162-6. - R. 2162-13. et R. 2162-14. du CCP. Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'opérateurs économiques. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre. Le marché pourra être modifié conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-3. et R. 2194-1. à R. 2194-9 .du CCP. Les clauses de réexamen portent notamment sur : > Les modifications du marché pour circonstances imprévisibles : Le marché est passé pour une durée ferme de 2 ans (24 mois), à compter de l'ordre de service. Il ne fera pas l'objet de reconduction. Le jugement sera effectué à partir des critères pondérés suivants : Critère 1 : Prix (50%) Critère 2 : Valeur technique (40%) Sous-critère 2.1 : Organisation et interaction avec le département (20 points) Sous-critère 2.2 : Nombre, qualification et expérience des personnes affectées à la réalisation des prestations (25 points) Sous-critère 2.3 : Rétro-planning et méthodologie (30 points) Sous critère 2.4 : Gestionnaire client - Logiciel de supervision (25 points) Critère 3 : Valeur environnementale (10%)

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2025